

Compte rendu du CHSCT

du 18 août 2015

Consultation sur les modalités de mise en œuvre de l'équipe dédiée au contrôle de la recherche d'emploi

Des précisions suite aux questions posées lors du CHSCT du 30/06 nous ont été apportées :

- Requêtes aléatoires analysées par l'équipe chargée du contrôle à la PRS ou contrôle réalisé suite à demande du conseiller référent ou du Dape
- Analyse sur dossier (consultation des conclusions d'entretien)
- En cas de doute sur la réalité des démarches, contact avec le conseiller référent
- Si besoin, envoi d'un questionnaire accompagné d'un courrier explicatif (le questionnaire portera sur les recherches, les activités en cours, la méthode de recherche, la quantité de démarches et les besoins)
- En dernier recours, entretien téléphonique et/ou entretien physique sur site

La procédure opérationnelle déterminant les modalités

- d'échange entre l'équipe chargée du contrôle et les conseillers référents,
- de communication de la liste des demandeurs d'emploi concernés
- de suspension de la procédure en cas d'agressivité d'un demandeur contrôlé

n'est pas encore à ce jour écrite.

La fiche incivilité sera enrichie d'un nouveau motif « incident suite à un contrôle ».

Les besoins de formation des agents de l'équipe contrôle de la recherche d'emploi seront identifiés en fonction des besoins réels.

Démarrage de l'activité de contrôle : octobre/novembre 2015

Vote : Pour : 1

Blanc : 3

Le recrutement des 4 agents se fera à effectif constant (pas de remplacement sur les sites).

Les modalités opérationnelles ne sont pas définies et les impacts en termes de sécurité peu analysés.

Consultation sur les modalités de mise en œuvre du Nouveau Parcours de DE

La DR espère obtenir une évolution du nombre de jeunes en Service Civique pour arriver à un poste par site. Les jeunes seront chargés d'

- accompagner les DE dans l'utilisation des nouvelles technologies (en particulier inscription et demande d'allocation dématérialisées)
- accompagner les TH dans leur recherche d'emploi

Afin de permettre aux DE de procéder aux démarches en toute confidentialité tout en tenant compte de la durée de la procédure dématérialisée, l'équipement des zones de libre accès va

évoluer (scanners, places assises...). Le délai de réalisation des aménagements n'est pas connu à ce jour.

Vote : Pour : 1
Contre : 2
Blanc : 1

Une fois de plus, on assiste à un changement d'organisation alors que la procédure EID était à peine stabilisée. L'accompagnement des agents dans l'évolution de leur métier reste à la seule charge des ELD. On peut s'interroger sur l'évolution des fraudes puisque les documents seront scannés et que le contrôle ne pourra se faire qu'a posteriori. Comment va s'organiser l'inscription des demandeurs en lien avec la mise en place de la modulation des horaires ?

Information sur la classification

Le CCE se prononcera après consultation des différents CE. En Basse-Normandie, comme dans un certain nombre de régions, une expertise est en cours. La restitution des conclusions de SECAFI, cabinet chargé de l'expertise, aura lieu le 4/09 au CHSCT qui sera ensuite consulté non sur la classification elle-même mais sur les modalités de mise en œuvre et l'accompagnement.

Pour rappel :

- communication auprès des agents par les managers
- entretiens de rattachement et repositionnement entre octobre et mars
- envoi d'une confirmation écrite
- possibilité de recours en cas de désaccord
- application de la classification au 1/04/16

Consultation sur le plan de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail

Vote : Pour : 2
Blanc : 2

Le plan de prévention comporte pour la 1ere fois un chapitre risques psycho-sociaux.

Le pôle sécurité s'est beaucoup investi, en lien avec le groupe pluridisciplinaire, pour bâtir le plan de prévention des risques.

Questions diverses :

- alerte sur la situation à la PRP suite à la remontée de plusieurs fiches incident et aux conclusions de l'inspection de site
- la Direction indique que l'alerte a été prise en compte et qu'un échange avec l'ELD est prévu mi-septembre.

Vos élus SNU au CHSCT : Claire AUSSANT, Claire GUERARD, Magalie FOUILLARD,

Représentant syndical : Luc ROUDET

La prochaine réunion du CHSCT aura lieu le 4 septembre 2015

N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions et remarques.